



Les formations de la Conférence des Bâtonniers

LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE

LIMOGES

Jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 octobre 2020



Jeudi 8 octobre

18h30 **Accueil des participants**

Par Monsieur Emile-Roger LOMBERTIE, Maire de Limoges

Salle Augustoritum

2 rue Félix Boué

20h30 **Cocktail dinatoire offert par l'Ordre des Avocats**

Salle des Pas Perdus de la Cité Judiciaire

23 place Winston Churchill Limoges

Vendredi 9 octobre

Maison de la Région Nouvelle Aquitaine
27 Boulevard de la Corderie 87000 LIMOGES

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **Ouverture des travaux**

*Par Frédéric OLIVÉ, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges et
Hélène FONTAINE, Présidente de la Conférence des bâtonniers*

9h15 **Présentation et mise en perspective de la formation**

*Anne-Marie MENDIBOURE, Présidente de la commission Formation ordinale de la Conférence des bâtonniers,
ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bayonne*

Modérateur : Frédéric OLIVÉ, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges

9h30 **Les fondamentaux de l'action disciplinaire**

- **La qualification de la faute de l'avocat : nature et mesure**
- **Les principes directeurs du procès disciplinaire de l'avocat, les règles de preuve**

*Marie-Christine MOUCHAN, ancienne Présidente de la commission Déontologie de la Conférence des bâtonniers,
ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nice*

*Pierre CHÂTEL, Président délégué de la Société de Courtage des Barreaux, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de
Montpellier*

9h50 **Questions**

10h10 **Le précontentieux disciplinaire, le rôle du Bâtonnier**

- **L'enquête déontologique : mise en œuvre, les principes, l'issue, les pouvoirs du Bâtonnier**

*Serge NONORGUE, Membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de
Rennes*

- **L'arsenal précontentieux du Bâtonnier et du conseil de l'Ordre, les « alternatives » aux poursuites : les contrôles, l'injonction du Bâtonnier, l'avis déontologique, les mesures provisoires, l'omission, le retrait des listes de permanences, ...**

Emmanuel GARRELON, Président du Conseil régional de discipline de la Cour d'appel de Limoges

10h30 **Questions**

10h50 **Pause**

11h10 **La mise en œuvre des procédures disciplinaires**

- **L'acte de saisine, la citation à comparaître, la qualification des faits, la saisine in rem du conseil de discipline**

*Olivier JOUGLA, Président de la commission Discipline de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre
des avocats du Havre*

Patrick LINGIBE, Vice-président de la Conférence des bâtonniers, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guyane

12h45 **Déjeuner buffet sur place**

Vendredi 9 octobre

Maison de la Région Nouvelle Aquitaine
27 Boulevard de la Corderie 87 000 LIMOGES

Modérateur : Bruno BLANQUER, Président de la Conférence des bâtonniers du Grand Sud-Ouest, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Narbonne

14h15 L'instruction et le rapport de l'instruction

Philippe LE GOFF, Vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes
Frédéric MORTIMORE, Membre du bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats de de Villefranche sur Saône

15h45 Les difficultés de procédure

- **L'organisation de la juridiction disciplinaire (composition, désignation des membres, récusation)**
- **Les incidents et délais de procédure**

Philippe BARON, Vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tours
Paul GERARDIN, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges, membre du Conseil de discipline de la Cour d'appel de Limoges

16h05 Questions

16h25 Pause

16h40 La décision disciplinaire

- **L'exécution, la publicité, le dossier disciplinaire, la diffusion et le traitement des décisions du CRD**

Réjane CHAUMONT, Vice-présidente de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tarbes

17h00 Questions

17h20 Fin des travaux

17h30 "Limoges à l'heure du crime"

Les grandes affaires criminelles à travers des lieux emblématiques de la justice de Limoges

Visite à pied (1h00)

20h00 Dîner dans le Salon d'honneur de la Préfecture de la Haute-Vienne

1, rue de la Préfecture

Samedi 10 octobre

Maison de la Région Nouvelle Aquitaine
27 Boulevard de la Corderie 87000 LIMOGES

8h30 Accueil des participants

Modérateur : *Edith VERGER-MORLHIGEM* Ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Limoges

9h00 Les nouveaux défis déontologiques et disciplinaires

▪ La lutte contre le harcèlement et la discrimination

Nathalie DUPONT, Responsable du groupe de travail Discrimination de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse

9h20 ▪ Les dispositifs LCB-FT

François AXISA, ancien Vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse

9h40 Questions

10h10 Pause

10h25 L'instance d'appel disciplinaire : pratique et regards croisés

Table ronde animée par *Olivier JOUGLA*, Président de la commission Discipline de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Havre

Avec

Alain POUCHELON, ancien Président de la Conférence des bâtonniers

Benoît GIRAUD, Président du Tribunal judiciaire de Limoges, membre du Conseil supérieur de la Magistrature

Bruno ROBINET, Substitut général au Parquet général de la Cour d'appel de Limoges

10h40 Prospective : la discipline des avocats, une discipline à parfaire, une procédure à rénover ?

Table ronde animée par *Yves MAHIU*, Ancien président de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Havre

Avec

Benoît GIRAUD, Président du Tribunal judiciaire de Limoges, membre du Conseil supérieur de la Magistrature

Bruno ROBINET, Substitut général au Parquet général de la Cour d'appel de Limoges

Gérard BOUISSINET, Membre du Collège ordinal du CNB

Bertrand DEFOS DU RAU, Ancien président du Conseil régional de discipline de la Cour d'appel de Pau, Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Dax

12h00 Clôture des travaux

Anne-Marie MENDIBOURE, Présidente de la commission Formation ordinale de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bayonne

12h10 Déjeuner-buffet sur place

Une attestation de participation correspondant à 10h de formation vous permettant de faire valider cette formation par votre Ordre, vous sera délivrée par l'IFOC.